



# APOSTOL

Novembre 2023 - N° 179

Rouergue, Languedoc et Roussillon



EDITORIAL

par l'abbé Louis-Marie Berthe

## Memento finis

Ainsi parle l'*Ecclésiastique* : « Rappelle-toi du terme de la vie ». En effet il est d'une grande sagesse de méditer sur la mort et de s'y préparer. N'est-ce pas le moment le plus important de toute vie humaine, celui qui donne sa justesse et sa vérité à la

vie présente et décide d'une manière irrévocable de notre éternité ? Les auteurs chrétiens ont fait de la méditation sur la mort de vrais exercices spirituels. Citons, pour ne donner qu'un seul exemple, le grand classique de spiritualité chrétienne, qu'est l'*Imitation de Jésus-Christ*, dans lequel le chapitre sur « La méditation de la mort » (Liv. 1, ch. 23) donne matière à penser. Il nous est proposé non pas tellement de réfléchir à la mort en général, vue d'une manière abstraite qui nous permette de garder de la distance avec elle ; mais de penser à notre mort personnelle, celle que nous vivons en solitaire face à Dieu, dans l'abîme de notre néant et dans le vertige de l'histoire ; cette mort singulière et incommunicable ; celle qui déjouera tous nos pronostics et se moquera de nos meilleures préparations : celle dont Jésus dit

qu'elle arrive comme un voleur au milieu de la nuit. La tentation est grande de fuir la mort, de la nier ou de la mépriser : on aura le temps d'y penser plus tard ; il faut bien profiter de la vie et des joies qu'elle nous procure... Et pourtant,

quoiqu'on en dise, la mort est toujours devant nous. Nous croyons la distancer ; en réalité, plus que jamais, nous courons vers elle. « Nous courons sans cesse vers le précipice, après que nous avons mis quelque chose devant nous pour nous empêcher de le



voir » (Pascal, *Pensées*). Ce qui est une tentation personnelle devient aujourd'hui une stratégie collective : les mourants réels sont mis à l'écart de notre société, séparés des bien portants ; les malades sans espoir de guérison sont parfois achevés prématurément et l'incinération, devenue pratique courante, précipite l'œuvre du temps pour faire disparaître les morts sur le champ. Notre société matérialiste fuit la mort : « vivant comme si la mort n'existait pas ; et quand la mort apparaît inéluctable, se hâtant de mourir, comme si la vie n'avait plus de prix ».

### Le mot du fondateur

« Ainsi donc nous pouvons penser que le Ciel est quelque chose qui nous ravira, qui sera tellement beau, tellement splendide, tellement émouvant que nous serons aussi transporté de joie et heureux d'approcher Celui qui est notre Dieu. S'approcher de Dieu, c'est approcher de la charité ; c'est approcher de l'amour.

Et par conséquent, les âmes qui sont en présence de Dieu, sans doute, ne peuvent mesurer le temps. Il n'y a plus de temps. Les choses se passent en dehors du temps ».

Mgr Lefebvre

« Ô stupidité et dureté du cœur humain, qui ne pense qu'au présent et ne prévoit pas l'avenir » ! (*Imitation de Jésus-Christ*)

## Petits conseils aux épouses

Du côté des épouses, tout est dans la manière ! Le « secret » pour combler leur mari se trouve plus dans la manière dont elles expriment leurs sentiments d'amour envers lui, que dans ce qu'elles font pour lui. Par exemple, quand une femme prépare le repas de son mari, sa satisfaction à lui dépend de l'attitude qu'elle a envers lui. S'il sent chez elle le moindre ressentiment, ce repas aura très peu de valeur à ses yeux, et pourrait même avoir une valeur négative !

Comme dit John Gray : *« il faut prendre conscience que la réaction d'une femme aimante au comportement de son mari est une source majeure d'amour pour lui. Il dispose d'un « réservoir » d'amour qui ne se remplit pas nécessairement de ce qu'elle fait pour lui, mais il se remplit surtout de la manière de réagir de sa femme et des sentiments qu'elle a envers lui ».*

Voici une liste de quelques exemples, du même auteur, où l'épouse doit savoir bien réagir :



- 1 - il commet une erreur et vous ne lui dites pas : « je te l'avais bien dit », mais vous vous abstenes de tout conseil.
- 2 - il vous déçoit et vous ne le punissez pas.
- 3 - il se perd en conduisant et vous ne ronchonnez pas.
- 4 - il oublie d'apporter une chose demandée et vous dites : « ce n'est pas grave, tu l'apporteras une prochaine fois ».
- 5 - il l'oublie encore et vous vous bornez à dire : « ce n'est pas grave, mais pourrais-tu aller me la chercher ? »
- 6 - vous l'avez blessé mais vous faites l'effort de comprendre pourquoi, de vous excuser et de vous montrer pleine de tendresse.
- 7 - vous sollicitez son aide et il vous la refuse, mais vous ne vous en offusquez pas et continuez à croire qu'il vous aiderait s'il le pouvait. Vous ne montrez ni rejet ni désapprobation.
- 8 - vous sollicitez de nouveau et il refuse encore, mais vous ne le blâmez pas et acceptez son impossibilité présente.

9 - bien que bouleversée, vous réclamez son soutien sans trop insister, alors qu'il a l'impression d'avoir donné plus qu'il ne doit.

10 - vous n'essayez pas de le culpabiliser quand il commence à se replier sur lui-même dans sa « caverne ».

11 - vous l'accueillez à bras ouverts, sans tenter de le punir, quand il ressort de sa « caverne ».

12 - il s'excuse d'une erreur, vous acceptez ses excuses et lui accordez votre pardon.

13 - il vous demande de faire quelque chose et vous refusez sans énumérer les raisons qui justifient votre réponse.

14 - il vous demande un service, vous acceptez de le lui rendre et vous restez de bonne humeur.

15 - il multiplie les attentions pour se faire pardonner après une dispute, et vous vous laissez déridier.

16 - vous vous montrez toute heureuse de le retrouver quand il rentre à la maison.

17 - vous désapprouvez sa conduite mais vous vous contentez de vous retirer dans une autre pièce pour reprendre vos esprits, et ne reparaissiez qu'une fois revenue à de meilleures dispositions.

18 - vous savez parfois faire abstraction de choses que vous lui reprocheriez sûrement en d'autres circonstances.

19 - il a égaré ses clés et vous ne le lui reprochez pas.

20 - vous usez de délicatesse pour lui exprimer votre désapprobation ou votre déception concernant un restaurant ou un spectacle.

21- vous vous retenez de lui donner des conseils lorsqu'il conduit ou gare la voiture, et vous le remerciez de vous avoir amenée à bon port.

22- vous lui confiez vos problèmes simplement, sans les lui reprocher.

23- vous savez lui montrer votre appréciation de ce qu'il fait par un sourire ou un merci.

Mais vous ne devez pas nécessairement faire tout cela, rassurez-vous ! Cette liste se rapporte seulement aux moments où votre mari est le plus vulnérable et où il a vraiment besoin d'amour. Et s'il peut compter sur votre bonne réaction dans ces moments-là, il le prendra comme un soutien et se montrera très généreux en retour d'amour !



## La géhenne de feu

« Craignez plutôt celui qui peut faire périr dans la géhenne l'âme aussi bien que le corps » (Mt 10, 28). Le terme de géhenne revient à plusieurs reprises dans la bouche de Jésus. S'il désigne toujours, dans l'évangile, le châtement éternel réservé aux pécheurs, il fait d'abord référence à l'une des trois vallées qui entourent et délimitent Jérusalem.

Au sud de la ville, la Géhenne - déformation du mot hébreu Gehinnom, vallée du fils d'Hinnom - est une vallée étroite et profonde où, avant même l'installation des hébreux en terre promise, on adorait Molok, un dieu cananéen, en lui offrant des sacrifices d'enfants. Le peuple d'Israël poursuit cette pratique idolâtrique et le 2<sup>ème</sup> Livre des Rois mentionne que les rois de Juda, Achaz et Manassé, y font « passer leurs fils par le feu ». Le prophète Jérémie dit l'indignation de Dieu : « ils ont construit les hauts lieux de Topheth dans la vallée du fils d'Hinnom pour brûler au feu leurs fils et



leurs filles : ce que je n'avais point commandé et qui ne m'était pas venu à la pensée » (Jr 7, 31). Son contemporain, le roi Josias (VII<sup>ème</sup> av. J.-C.), met fin à cette pratique au cours de la grande réforme religieuse qu'il entreprit : il rendit ce lieu impur pour le culte idolâtrique en y brûlant et en y répandant les ossements humains des prêtres idolâtres. La prophétie d'Isaïe était alors accomplie : « On pourra voir les dépouilles des hommes qui se sont révoltés contre moi : leur vermine ne mourra pas, leur feu ne s'éteindra pas, ils seront une répulsion pour toute chair » (Is 66, 24).

Par la suite, et il en est encore ainsi à l'époque de Jésus, la Géhenne sert de dépotoir extérieur à la ville, où brûlent les ordures, qu'un feu continuuel consumait lentement. On y jetait aussi les cadavres de criminels, jugés indignes d'un tombeau funéraire. Cela permet de comprendre pourquoi ce lieu, géographiquement déterminé et historiquement chargé, est devenu l'image - une image expressive pour les contemporains de Jésus - du châtement éternel que la doctrine catholique enseigne traditionnellement sous le nom d'Enfer.

## COMPRENDRE LA LITURGIE

par l'abbé Lionel Méry

### La fraction de l'hostie

Après le chant du *Pater* et l'oraison silencieuse qui prolonge le *Libera nos a malo*, le célébrant découvre le calice, fait une génuflexion pour adorer, prend la grande hostie et la brise en deux parties égales en chantant la conclusion : « Par le même Jésus-Christ votre Fils Notre Seigneur... ».

Après avoir reposé la partie droite de l'hostie sur la patène, il détache une petite parcelle de la partie gauche en continuant : « Qui étant Dieu, vit et règne avec vous dans l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il ». Enfin, ne conservant que la petite parcelle qu'il tient au dessus du calice, le prêtre trace avec elle trois signes de croix d'un bord à l'autre du calice en chantant : « Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous ». Les fidèles chantent : « Et avec votre esprit ».



Alors le prêtre laisse tomber la parcelle de l'hostie dans le calice. La fraction de l'hostie ne signifie pas que le Corps du Christ est brisé, mais qu'il est multiplié, distribué et partagé. Dans l'Antiquité, c'est un seul pain qui était consacré et qu'il fallait distribuer à tous les fidèles qui communiaient. Une parcelle de ce pain-hostie était bien entendu conservée pour les malades ; une autre parcelle était portée par le diacre à une autre messe, celle de l'évêque ou, à Rome, celle du pape, et inversement. Ainsi était marquée l'unité de toute l'Église. Quand la multiplication des églises et des chrétiens rendit ce rite impossible, il ne fut conservé qu'à l'état de vestige, comme à la messe solennelle (où le sous-diacre tient la patène et l'apporte au célébrant au moment de la fraction de l'hostie).

La réunion des espèces du pain et du vin est un rite très saint qui, selon saint Thomas d'Aquin, « désigne le Corps du Christ déjà ressuscité ».

## Une mort « plus salée que les eaux de la mer »

Dans son discours du 23 septembre dernier, lors de son passage à Marseille, le souverain pontife a pourfendu la « *perspective faussement digne d'une mort douce, en réalité plus salée que les eaux de la mer* ». Dès lors tous les journaux ont repris cette citation, attendant la réponse officielle du président de la République sur cette question de l'euthanasie.

À quelques mois de cette réponse, il nous est important, pour nous catholiques, de bien connaître les principes de la morale catholique sur la « *fin de vie* », afin de ne pas nous arrêter à cette simple comparaison maritime du pape...

Tout d'abord définissons le sujet, afin de parler le même langage. Qu'est-ce que l'euthanasie ? La Congrégation pour la Doctrine de la Foi (ancien Saint-Office) en donne la définition suivante en 1980 : « *Acte ou omission qui, de soi ou dans l'intention, donne la mort afin de supprimer ainsi toute douleur* ».

À partir de cette définition, l'Église nous donne trois grands principes qui vont nous permettre de comprendre les limites de l'homme dans ce domaine très délicat.

- 1) **Il n'est jamais permis de provoquer directement la mort, même pour éviter au malade des souffrances atroces.** Si c'est le médecin ou la famille qui pose l'acte : c'est le meurtre d'un innocent. Si c'est le malade lui-même (cas du suicide assisté) : c'est un suicide direct.
- 2) **Il est permis de donner ou de prendre un médicament qui adoucit les souffrances du malade, même si, indirectement et de façon non intentionnelle, ce médicament accélère la mort.** C'est ce qu'on appelle un acte à double effet : un effet bon et un effet mauvais. Pour qu'un tel acte soit licite, il faut 4 conditions (réunies toutes les quatre) :
  - Que l'action posée soit en elle-même bonne ou indifférente. L'acte de donner ou prendre des calmants n'est pas intrinsèquement mauvais.
  - Que l'effet bon soit immédiat, c'est-à-dire qu'il n'est pas causé et ne découle pas de l'effet mauvais. (*Exemple d'effet bon découlant de l'effet*

*mauvais* : cesser les souffrances en tuant le malade). Calmer la douleur ne vient pas de l'effet mauvais qui est d'accélérer la mort.

- Que la fin de celui qui agit soit bonne. Calmer la douleur.
- Que les raisons de poser l'acte soient proportionnellement graves. Un effet mal en découlant, on ne peut le tolérer que pour une raison proportionnée. Si les douleurs sont extrêmes, il y a une cause proportionnée.

### 3) Pour prendre soin de son corps, il y a obligation de prendre les moyens ordinaires (ou proportionnés). Nul n'est tenu de prendre des moyens extraordinaires (ou disproportionnés).

C'est au médecin de déterminer si un traitement est ordinaire ou non. Si le traitement est très coûteux ou très risqué, il est extraordinaire.

Finalement, ce débat sur l'aide à mourir débouche sur la question bien plus profonde du sens de la souffrance. Pourquoi faudrait-il supporter celle-ci si elle n'a aucune valeur ? Notre société matérialiste n'a, hélas, pas de réponse à apporter à cette interrogation dans un monde où personne n'échappe à son lot de souffrances. Tel est le grand drame de l'homme moderne !

La Passion de Notre Seigneur nous enseigne que la souffrance offerte à Dieu en soumission à sa Volonté détient une grande valeur à ses yeux. Elle permet, en effet, au malade et à chaque homme, de réparer les errements de sa vie en expiant ses péchés. Bien plus, la souffrance possède une véritable valeur rédemptrice pour la conversion des pécheurs. C'est ce que de nombreux saints nous ont montrés par cette acceptation de la croix quotidienne. Le chrétien, avec le secours de Dieu, doit chaque jour apprendre à offrir ses souffrances et non les subir sans aucune espérance !

On va vous tuer au nom du "vivre ensemble".  
L'ensemble des gens beaux, sains et bien portants...





# L'Apôtre de l'Annam

*Saint Théophane Vénard*

« Et moi aussi je veux aller au Tong-King, et moi aussi je veux être martyr ! » Ces paroles sont celles d'un petit bonhomme de 9 ans gardant sa chèvre en lisant la vie du martyr Charles Cornay. Personne à cette époque n'aurait cru que ces paroles se réaliseraient et seraient le couronnement d'une vie.

C'est à Saint-Loup-sur-Thouet, petit village du diocèse de Poitiers que naquit Jean-Théophane Vénard, le 21 novembre 1829, jour de la Présentation de la Sainte Vierge, heureux présage de sa tendre dévotion pour Marie.

Après ses études au collège, et de nombreuses hésitations, plus de doute. Il sera prêtre ! « *Toujours je reviens à une pensée unique : être prêtre. Oui, un jour, je serai soldat de Jésus-Christ et la bannière de l'Eglise deviendra ma bannière* ». Le voici rentré au Grand-Séminaire de Poitiers. Mais son âme n'était pas encore pleinement satisfaite et tout au long de son séminaire, un désir se fit entendre : devenir missionnaire. Cela voulait dire : quitter sa famille pour des terres lointaines sans espoir de les revoir en ce monde. Le 26 février 1851 est la dernière journée que Théophane passa avec sa famille. Le lendemain il part pour le Séminaire des Missions Etrangères de Paris. Le 5 juin 1852 il reçoit l'onction sacerdotale et enfin, le 19 septembre 1852, ils sont cinq à partir pour porter au loin le nom de Dieu. « *Et moi aussi je veux aller au Tong-King* », la première partie du vœu se réalise enfin !

Nos missionnaires arrivent à Hong-Kong le 13 juillet 1853. Un an après, Théophane découvre la Mission du Tong-King occidental, où il trouve alors sur le trône du Tonkin, Tû Duc, arrivé au pouvoir en 1848. Persécuteur timide, il devient un véritable Néron tonkinois. Les persécutions des mandarins se font si intenses, que notre missionnaire ne cesse de passer d'une mission à l'autre, en traversant le pays sous tous les temps pour y échapper et en se cachant dans des trous à rats, entre des parois à double murs, où l'air et la lumière se font rares. À l'entrée de chaque ville, une croix est posée à terre afin que chacun la foule au pied. Les chrétiens n'ont alors plus le choix. Nombreux déjà sont

les prêtres et néophytes qui se font arrêter et torturer par les autorités. Comme dans toutes persécutions, nombreux sont les apostats, mais plus nombreux sont les martyrs !

Le 30 novembre 1860, ayant appris la présence de l'abbé Vénard, le mandarin du canton envoie une vingtaine de soldats pour saisir le missionnaire. Ce dernier n'ayant pu se cacher, se retrouve avec son catéchiste, ligoté dans une barque. On l'emmène à Hà-Nôi chez le mandarin. Commence alors l'interrogatoire : « *Foulez la croix, et vous ne serez pas mis à mort* ». « *Quoi ! J'ai prêché la religion de la Croix jusqu'à ce jour et vous voulez que je l'abjure ! Je n'estime pas tant la vie de ce monde que je veuille la conserver au prix d'une apostasie* ». Le saint missionnaire doit attendre la sentence de Tû Duc. Théophane en profite pour écrire une dernière fois à sa famille dans une profonde sérénité de cœur : « *J'aurai la tête tranchée, ignominie glorieuse dont le Ciel sera le prix. À cette nouvelle, chère sœur, tu pleureras, mais de bonheur. Vois donc ton frère, l'auréole des martyrs couronnant sa tête, la palme des triomphateurs se dressant dans sa main ! Encore un peu, et mon âme quittera la terre, finira son exil, terminera son combat* ».

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 février 1861, la sentence si désirée arrive enfin. Il se vêtit d'un habit de soie noir préparé pour l'occasion, et se faisant escorter de deux éléphants et de 200 soldats, il entonne le *Magnificat*. Arrivé au lieu du supplice, le bourreau lui retire sa tunique, puis, avec un sabre mal aiguisé, décolle la tête du missionnaire. Le dernier sacrifice est donc consommé, la victime est immolée, le saint est monté au Ciel. Date merveilleuse du 2 février pour le martyr. Il est né, il a vécu et il mourut auprès de la Très Sainte Vierge.

« *Et moi aussi je veux aller au Tong-King, et moi aussi je veux être martyr !* »



## Un aimable méridional, à la manière du grand Condé



Louis-Joseph de Saint-Véran, marquis de Montcalm, naquit au château de Candiac le 28 février 1712. Il se destina très jeune au métier des armes. “Ah ! Certes, ce méridional aimable, plein d’esprit, de jeunesse, d’un courage fait de fougue et de prime saut, à la manière du grand Condé et du Maréchal de Luxembourg”, ne manquait pas de vertus ! Arrivé au Canada en mai 1756 pour défendre les possessions du Roi Louis XV face aux Anglais, il y connut une rapide gloire grâce à son audace et à son génie stratégique. Mais, homme de foi profonde, Montcalm sut reconnaître la part qui revenait à Dieu : après la victoire de *Chouagen* en août 1756, il écrivit à sa femme : “*Voilà une jolie aventure. Je vous prie d’en remercier Dieu dans ma chapelle.*” Il s’agissait bien en effet d’un miracle, tant les forces adverses étaient nombreuses et bien équipées ! Et lorsque Fort Carillon fut pris aux Anglais, le marquis fit ériger un grand calvaire pour lequel il composa lui-même en latin l’inscription suivante :

*“Chrétien ! Ce ne fut pas Montcalm et sa prudence,  
Ces arbres renversés, ces héros, leurs exploits,  
Qui des Anglais confus ont brisé l’assurance.  
C’est le bras de ton Dieu, vainqueur sur cette croix.”*

Pourtant, sa mission au Canada ne lui fut pas toujours agréable, loin s’en faut ! Le climat, les hommes en place, les mœurs guerrières des Indiens et des Canadiens, ne lui rendirent pas la vie facile. L’exil lui coûtait, son midi lui manquait : “*il n’y a que le service du roi et l’envie d’avoir fait la fortune de mon fils* (qui héritait du régiment *Montcalm-Cavalerie*) *qui puissent m’empêcher de trop songer à mon expatriement, à mon*

*éloignement de vous, et à l’ennui qui serait encore plus grand dans ce pays si je ne conservais un peu de ma gaieté naturelle. Je ne demande à Dieu que la paix pour cet hiver.*” Le 23 mars 1759, quelques mois avant sa mort, il s’exclamait encore : “*Quand est-ce que je serai au château de Candiac, avec mes plantations, mon bois de chênes, mon moulin à huile, mes mûriers ?*”

Il y aurait beaucoup à dire sur ce grand homme. Retenons seulement qu’il a agi plus par devoir que par ambition - comme on a pu le lui reprocher - et toujours en vrai chrétien, cherchant même la réconciliation avec ceux qui lui causaient les plus grands torts : “*Nous comptons n’avoir tort ni l’un ni l’autre. Il faut donc croire que nous l’avons tous deux et il faut apporter quelques changements à notre façon de procéder*”, proposait-il au gouverneur Vaudreuil.

Un grand homme, oui, un très grand homme, dont on a pu dire “Les enfants de France savent votre nom”, mais qui su rester dans la mesure, conscient à la fois de ses qualités, de ses devoirs, du sacrifice suprême qui approche, et ne reculant pas devant l’épreuve, mettant véritablement tout son cœur à sa mission : “*Deux mots toujours sous notre plume et dans notre cœur - France et Canada !*” C’était un juste.



Terminons sur la déclaration d’un indien outaouais : “*Nous avons voulu voir ce fameux chef, qui dès son arrivée a foulé l’Anglais aux pieds. Nous avons pensé que ta tête se perdait dans les nuées. Mais quoi ! Tu es petit, mon père, et c’est dans tes yeux que nous trouvons la grandeur des pins et la vivacité des aigles.*”

Louis-Joseph de Saint-Véran, marquis de Montcalm, mourut le 14 septembre 1759 devant Québec assiégée. Pussions-nous dire, méridionaux, comme les Canadiens le chantent : “Je me souviens...”



# CHRONIQUE DU PRIEURÉ ET DE NOS CHAPELLES

Le début du mois d'octobre a été sanctifié par le départ des jeunes de nos différentes chapelles au **Pèlerinage de la Salette**, sous la houlette de Monsieur l'abbé Perret du Cray ! Bravo et merci à tous les participants !

Le mardi 10 octobre, les abbés du prieuré, se sont éloignés de Fabrègues pour une « **sortie de communauté** », contemplant la mer du haut de la ville de Sète.



## À Fabrègues

Le samedi 29 septembre au **mémorial de Saussines**, comme chacun année, une journée du souvenir des Martyrs de la Révolution Française, permet à une cinquantaine de personnes de se retrouver afin de prier pour tous ces héros de la Foi qui nous ont montrés le chemin à suivre.

Comme à chaque mois, la « **journée Travaux et Ménage** » permet à nos généreux travailleurs de se retrouver pour soutenir le prieuré dans les différentes tâches en cours et pour partager un bon repas : de nouveaux cordons-bleus se sont révélés à cette occasion !



## À Narbonne

Voici ce qui a marqué la vie de notre belle communauté ces deux derniers mois : notre chemin de croix à Ginestas le 10 septembre, en mémoire des martyrs de la Révolution ; les journées du patrimoine des 16 et 17 du même mois, qui nous ont donné l'occasion de faire de l'apostolat ; un mariage, le samedi 7 octobre, de deux fiancés venant de Paris, célébré par l'abbé Michel Frament ; un samedi « Travaux-ménage » le 14, commencé le matin par une conférence sur le « Notre Père » et finissant le soir par un « Topo Jeunes » : « Les évangiles sont un tissu de légendes : vrai ou faux ? »



## En Aveyron

Ce mois-ci, nos chapelles en Aveyron ont pris leur chapelet en main et chaussures de marche au pied, afin de demander au Ciel les grâces de sainteté dont nous avons tant besoin aujourd'hui !

La communauté de Rodez a marché le samedi 7 octobre, sur les traces de sa sainte patronne, sainte Emilie-de-Rodat, en partant se recueillir sur sa tombe et en visitant la chambre qu'elle occupait dans sa Congrégation de la Sainte-Famille.

La semaine suivante, ce sont nos paroissiens de Cabanous qui ont parcouru sur la journée une dizaine de kilomètres, égrainant leur rosaire au milieu des montagnes des Causses, jusqu'à la chapelle Saint-Michel-de-Rouviac.

## Cérémonie des confirmations

par Monseigneur Alfonso de Galarreta

au prieuré de Fabrègues,  
le samedi 13 janvier 2024 à 10h00

**Merci de bien vouloir rendre  
les feuilles d'inscriptions au plus tôt.**

Un repas aura lieu à l'issue de la cérémonie  
dans la salle des fêtes de Fabrègues.  
(sur inscription, don libre)



## Pèlerinage



### sur les pas de saint Pie X

*à l'occasion du 120<sup>e</sup> anniversaire  
de son élection pontificale*



De Riese à Venise,  
en passant par Treviso, Padoue et Mantoue ...

Accompagné par l'Abbé Haudouin Foutel

**Du 22 au 27 avril 2024**

**Inscription** via [www.odeia.fr](http://www.odeia.fr) (« espace dédié » mot de passe :

FSSPX) ou par téléphone : **01.44.09.48.68**

**Pour toutes informations, voir l'abbé Foutel**

## Prieuré Saint-François-de-Sales de la Fraternité Saint-Pie X

1, rue Neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues

09 81 28 28 05 - [34p.fabregues@fsspx.fr](mailto:34p.fabregues@fsspx.fr)

<https://laportelatine.org/lieux/priere-saint-francois-de-sales-fabregues>



Autour de Montpellier	En Aveyron	À Narbonne	À Perpignan
Église Notre-Dame de Fatima 1, rue neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues	Ancienne école de Nuces Hameau de Nuces 12 160 Moyrazès	Église Notre-Dame de Grâces 12, rue de Belfort 11 100 Narbonne	Chapelle du Christ-Roi 113, avenue Maréchal Joffre 66 000 Perpignan
Chapelle Notre-Dame de la médaillon miraculeuse Rue de la chapelle 34 000 Lattes	Chapelle du Sacré-Coeur Château de Cabanous 12 100 Saint-Georges-de- Luzençon		Tél : 07 69 99 58 43
<b>Contact :</b> abbé Louis-Marie Berthe, Prieur  louismarie.berthe@gmail.com	<b>Contact :</b> abbé Haudouin Foutel  07 81 89 24 93 h.foutel@fsspx.email	<b>Contact :</b> abbé Laurent Perret du Cray  06 40 97 21 38	<b>Contact :</b> abbé Lionel Héry  06 33 69 78 08 (urgence sacramentelle)
<b>Cours Saint-Dominique Savio</b> 1, rue neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues  Contact : Sœurs dominicaines de la congrégation de Fanjeaux 04 67 02 42 97		<b>Ecole Notre-Dame du Mont-Carmel</b> 12, rue Ampère 66 000 Perpignan  Contact : abbé Laurent Perret du Cray 06 40 97 21 38	